

www.sdis-nyon-dole.ch

SDIS
Nyon-Dôle

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2015

Février 2016



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS



SDIS 
Nyon-Dôle

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS



RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2015

1. COMITÉ DE DIRECTION.....	6
2. MOT DU COMMANDANT	8
3. GENERALITES.....	9
3.1 Association de communes	9
3.2 Effectifs.....	10
3.3 Recrutement	10
3.4 Structure et organigramme.....	11
3.5 Casernes et locaux.....	11
3.6 Interventions	12
3.7 Promotions 2015 (effectives au 1 ^{er} janvier 2016)	15
4. ADMINISTRATION.....	16
4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS	16
4.2 Le personnel	16
4.3 La gestion des rapports d'interventions	16
4.4 La comptabilité	16
5. PRÉVENTION INCENDIE	17
5.1 Introduction.....	17
5.2 Commission prévention incendie	17
5.3 Bornes hydrantes (BH).....	17
5.4 Gestion des clés	18
5.5 Géoportail (SIT).....	18
5.6 Dossiers d'interventions	18
5.7 Manifestations.....	19
5.8 Exercices d'évacuation et cours feu.....	19
6. TECHNIQUE.....	20
6.1 Le fonctionnement technique du SDIS.....	20
6.2 Site de NYON	20
6.3 Site de ST-CERGUE.....	22
6.4 Site de GENOLIER	23
6.5 Site de BONMONT.....	23
7. FORMATION (Cap. David Sanz).....	24
7.1 Organisation de la formation	24
7.2 Formation cantonale	24
7.3 Instructeurs Fédéraux.....	25
7.4 Ecole de formation	25
7.5 Cours ECA 2015	26
7.6 Cours non ECA.....	26
7.7 Conclusion	27
8 Appareils Respiratoires Isolants	27
8.1 Fonctionnement du groupement de la protection respiratoire ouest vaudois.....	27
8.2 Formation du groupement de la protection respiratoire ouest vaudois.....	28
8.3 Contrôles médicaux et performances.....	30

8.4	Entretien du matériel	30
8.5	Véhicules	31
8.6	Conclusion	31
9.	ORGANES D'INTERVENTION	32
9.1	Site de NYON	32
9.2	Site de ST-CERGUE.....	37
9.3	Site de GENOLIER	40
9.4	Site de BONMONT.....	43
10.	LISTE DES ABRÉVIATIONS	45



I. COMITÉ DE DIRECTION



Présidence : Elisabeth Ruey-Ray, municipale, Nyon
Vice-présidence : Antonio Bilardo, syndic, Trélex
Membres: Cornélia Gallay, syndique, Saint-Cergue
Jacques Mühlemann, municipal, Signy
Patrick Barras, municipal, Chésereux

Secrétaire : Nathalie Haab, Chésereux

Le Comité de direction du SDIS Nyon-Dôle a tenu sa première séance le 3 octobre 2013. En 2015 le comité s'est réuni à 7 reprises et a participé aux deux séances du Conseil intercommunal. Les membres se sont également partagé les tâches de représentation lors de manifestations ou de séances particulières.

Durant ce second exercice complet, le Codir a :

- négocié, avec la Ville de Nyon, la convention qui régit les liens entre le SDIS et la ville en préservant et en garantissant la pérennité de l'Association. Plusieurs rencontres avec les autorités nyonnaises ont permis de clarifier tous les éléments nécessaires au bon fonctionnement du SDIS Nyon-Dôle. La Convention ainsi que le bail à loyer ont été signés au mois d'avril.
- le bail à loyer traitant de la caserne de St-Cergue a également été signé au mois de novembre.
- s'est déterminé sur plusieurs notes présentées par le Commandant Corthésy, approuvant ainsi les nominations 2016 au sein du SDIS, la dépose d'un préavis (budget 2016) auprès du Conseil intercommunal prenant en compte la création d'un EPT supplémentaire de sapeur-pompier permanent.
- a soumis, en mars 2015, le préavis N° 11-2015 portant sur les comptes 2014 et en septembre 2015, le préavis N° 12-2015 présentant le Budget 2016, le préavis N°13-2015 sur les modifications du règlement du Conseil intercommunal, et enfin le préavis N°14-2015 sur le remplacement du véhicule ARI régional, approuvés tous les quatre par le Conseil intercommunal.

Liste des préavis déposés en 2015

Préavis N° 11/2015	Comptes 2014
Préavis N° 12/2015	Budget 2016
Préavis N° 13/2015	Modification du règlement du Conseil intercommunal
Préavis N° 14/2015	Remplacement du véhicule ARI régional « Zorba 141 »

Liste des notes déposées en 2015

Note N°05/2015	Poste(s) supplémentaire(s) de sapeur-pompier permanent
Note N°06/2015	Coût du poste supplémentaire de sapeur-pompier permanent

Edito

C'est bien de bonheur dont on parle lorsqu'on évoque, avec mes collègues du Comité directeur, l'association que nous avons mise sur pied, non sans difficultés, mais avec foi et enthousiasme, il y a deux ans.

Car l'association intercommunale du SDIS Nyon-Dôle est une réussite.

La mise en commun des biens, du matériel, des compétences et surtout des femmes et des hommes engagés dans nos différents SDIS, s'avère être une excellente opération. Et même si les sites ont perdu un peu de leur indépendance, puisqu'ils sont maintenant tous soumis aux mêmes règles et à un commandement et une gestion centralisés, tout le monde a gagné en qualité et en dynamisme grâce à une intelligente répartition des moyens, aux nouvelles ressources et aux divers appuis que dispense le centre névralgique qu'est le site de Nyon. Ce regroupement a permis à l'ensemble, soit au SDIS Nyon-Dôle, d'atteindre une maturité et un professionnalisme qui valorise aussi bien les divers sites que le SDIS tout entier.

L'année 2015 se termine donc sur un bilan très positif.

Le succès s'est manifesté en particulier par le recrutement qui a atteint un résultat jamais obtenu jusqu'ici. Il faut dire que dans les rangs du SDIS Nyon-Dôle l'ambiance est joyeuse et cordiale, même si à certaines heures elle doit impérativement être sérieuse. La camaraderie joue un rôle non négligeable, non seulement pour susciter des vocations, mais pour maintenir dans les rangs ceux qui y ont pris place. Car fidéliser des volontaires, dont l'engagement tient d'un équilibre fragile entre famille et emploi, devient un véritable challenge. Il appartient donc aux autorités politiques d'assurer les conditions nécessaires pour faire durer les engagements.

Ces conditions cadres passent par l'engagement de pompiers permanents qui ont un double rôle: celui d'assurer le maintien des compétences pour garantir le niveau de qualité des interventions, mais aussi celui d'alléger le tournus des présences en caserne la journée. Dans le SDIS Nyon-Dôle le tournus va reposer bientôt sur cinq personnes. Ce bel effort consenti par les autorités politiques ne suffira cependant pas pour garantir l'avenir. L'effort devra se poursuivre pour aboutir à l'engagement d'un sixième permanent.

C'est à cela que le nouveau comité directeur est appelé. Comme son prédécesseur, il devra mettre tout en œuvre pour que le volontariat ne s'essouffle pas.



Pour le comité directeur : Elisabeth Ruey-Ray, présidente

2. MOT DU COMMANDANT

Un SDIS performant, bien équipé, avec des intervenants motivés et passionnés.

Voilà deux ans que le SDIS Nyon-Dôle est en fonction. C'est une machine pointue qui fonctionne grâce à beaucoup de monde, soit 270 sapeurs-pompier. Chacun à son niveau, à son poste effectue des actions qui permettent de faire fonctionner ce service performant.

2015 a été marqué par un engagement opérationnel en augmentation de 20% par rapport à 2014. Les infrastructures évoluent également, puisque la construction de la nouvelle caserne de Genolier a débuté, et que deux nouveaux véhicules ont été mis en service sur les sites de Nyon et de St-Cergue. Mais on ne le dit jamais assez, la richesse d'un SDIS c'est les hommes et les femmes qui la composent. Cette année restera marquée par l'excellent bilan de la campagne de recrutement puisque ce ne sont pas moins de 50 candidats qui étaient présents à la séance d'information et qu'il a fallu procéder à une sélection pour retenir 27 nouvelles recrues qui commenceront leur école de formation en 2016.

Il est extrêmement positif d'observer que nos effectifs sont stables. C'est la preuve que l'ensemble des membres du SDIS Nyon-Dôle se sent bien dans cette nouvelle structure et d'ailleurs, il est à souligner également, que le SDIS Nyon-Dôle a obtenu, pour la 2^{ème} année consécutive le 1^{er} prix du défilé lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompier.

Cette nouvelle année, l'encadrement permanent va également être augmenté, avec l'engagement d'un 5^{ème} sapeur-pompier permanent pour soutenir le volontariat.

En avant donc pour 2016, où de magnifiques projets nous attendent. Le 25 juin 2016 aura lieu la première revue du SDIS Nyon-Dôle sur la Place Perdtemps à Nyon. Pour marquer le changement de législature, le SDIS Nyon-Dôle se présentera aux autorités des 18 communes membres et démontrera son savoir-faire à la population de toute la région. Le soir, l'ensemble du personnel des 4 sites opérationnels ainsi que leurs conjoints seront rassemblés pour une soirée festive. C'est donc un réel défi de mettre sur pied cette manifestation avec 270 sapeurs-pompier, mais une équipe enthousiaste et motivée planche depuis quelques mois sur ce magnifique projet fédérateur.

Un énorme merci à l'ensemble du personnel du SDIS pour son travail, sa passion et les nombreux sacrifices qu'un engagement au profit des autres implique.

Je suis vraiment fier de notre SDIS.

Mon souhait, plus que jamais que chacun y trouve sa place.

Maj. Pierre-Yves Corthésy



3. GENERALITES

3.1 Association de communes

18 communes font partie de l'association, soit : Arnex-sur-Nyon, Arzier-Le Muids, Borex, Chésereux, Crans-près-Céligny, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue, et Trélex.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises en 2015, afin de valider certains préavis, dont notre règlement et notre budget pour 2016.

Composition du Conseil intercommunal au 31.12.2015 :

Président : Daniel Gallay, Borex

Secrétaire : Géraldine Boulenaz, Borex

Commune		Nom - Prénom	Titre
Arnex-sur-Nyon	Mme	DE COULON Sandrine	Déléguée
Arzier-Le Muids	M.	ALTHAUS François Laurent	Délégué
	M.	VUILLE Jean-Pierre	Délégué
	M.	MOREL Eric	Suppléant
Borex	M.	GALLAY Daniel	Délégué
	M.	VUAGNIAUX Jean-Luc	Suppléant
Chésereux	M.	ERRECART Jean-Marc	Délégué
	M.	HÄSLER Viktor	Suppléant
Crans-Céligny	M.	FAILLETTAZ Jean-Luc	Délégué
	M.	MIDDLETON Robert	Suppléant
Crassier	M.	GROSPIERRE Jean-Claude	Délégué
	M.	SCHAER Dominique	Délégué
	M.	BURNAT Michel-Basil	Suppléant
	M.	BADAN Luc	Suppléant
Duillier	M.	BOSSON Claude	Délégué
	M.	MUGNIER Jacques	Suppléant
Eysins	M.	MOTTAZ Michel	Délégué
	M.	HEINIGER René	Suppléant
Genolier	M.	RICHARD Georges	Délégué
	M.	ZUCHELLO Jean	Suppléant
Gingins	Mme	KILCHENMANN Sandrine	Déléguée
	M.	SONNEY Jean-Marie	Suppléant
Givrins	M.	BLUMENSTEIN Alain	Délégué
	M.	PRADERVAND Yves	Suppléant
Grens	M.	TILLE Jean-Pierre	Délégué
La Rippe	M.	WIDMER Jean-Pierre	Délégué
	M.	CARNAL Sébastien	Délégué
	Mme	BORY Dominique	Suppléante
	M.	EHRBAR Wolfgang	Suppléant
Nyon	M.	DUPERTUIS Claude	Délégué
	M.	ULDRY Claude	Délégué
Prangins	Mme	SEEMATTER Violeta	Déléguée
	M.	PERRET Cyrille	Suppléant
Signy-Avenex	M.	REY Frédéric	Délégué
St-Cergue	M.	GALIBOURG Gabriel	Délégué
	M.	GRABER Pierre	Délégué
Trélex	M.	HAUSER Patrick	Délégué
	M.	RAVENEL Yves	Délégué

3.2 Effectifs

Au 1^{er} janvier 2015, nous étions 272 sapeurs-pompiers.

Au 1^{er} janvier 2016, nous sommes 266 sapeurs-pompiers, 249 hommes et 17 femmes, soit :

133 au détachement de premiers secours (DPS),

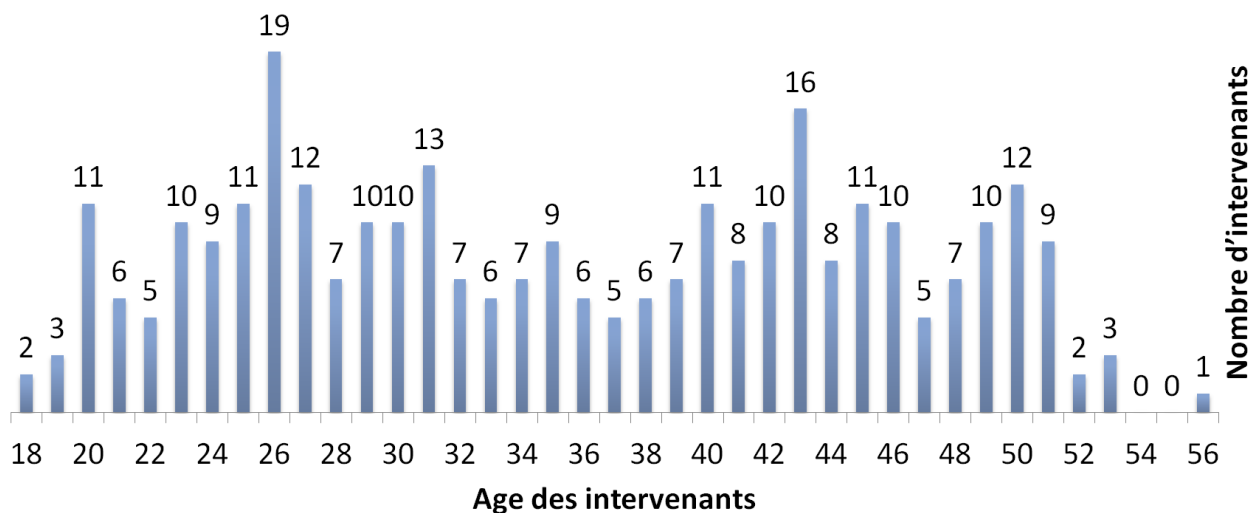
106 au détachement d'appui (DAP),

27 à l'école de formation (EF).

Officiers	52
Sous-Officiers	57
Sapeurs	130
Recrues	27

Nous avons dénombré 23 démissions durant l'année 2015 pour des raisons privées, professionnelles, de limite d'âge, de déménagement, ou par manque de motivation. Nous devons malheureusement déplorer le décès de l'un de nos membres actifs en 2015.

Vue d'ensemble de l'âge de nos intervenants :



3.3 Recrutement

En date du 5 novembre 2015 s'est déroulé le recrutement cantonal. La Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, en collaboration avec l'Établissement Cantonal d'Assurance (ECA) et pour la 5^{ème} année consécutive, a décidé de mettre en place une campagne d'affichage importante sur le territoire cantonal. Les 4 organes d'intervention ont ouvert leurs portes afin de recevoir les candidats. Une présentation commune a été préparée pour les 4 sites. Ce sont 50 personnes intéressées qui ont participé à ces séances. Un mois après, soit le 5 décembre, l'entier des candidats a subi une matinée de tests.

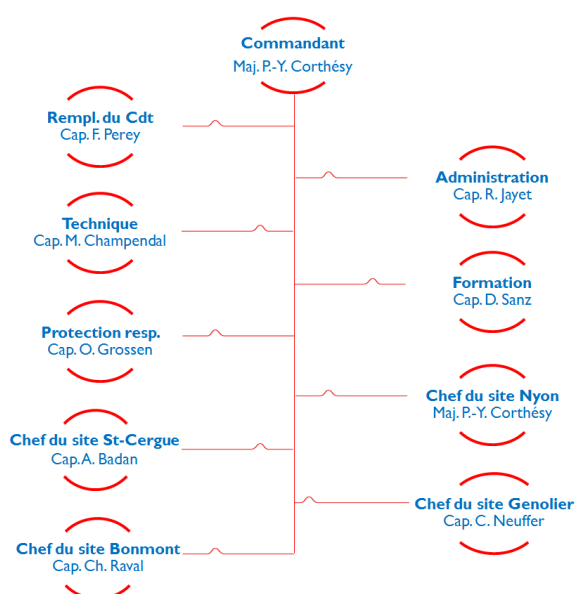
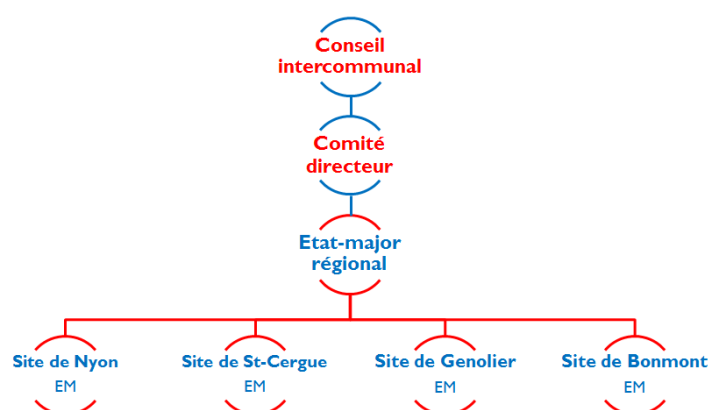
Au final, nous avons retenu 27 candidats qui remplissaient les conditions d'engagement et qui effectueront l'École de formation I en 2016.



3.4 Structure et organigramme

Le SDIS est composé :

- d'un Conseil intercommunal formé d'un membre par commune qui dispose d'un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'Association ;
- d'un Comité directeur, 5 membres ;
- d'un Etat-major régional, 9 membres ;
- d'un Etat-major de site à Nyon, 8 personnes
- d'un Etat-major de site à St-Cergue, 5 personnes
- d'un Etat-major de site à Genolier, 6 personnes
- d'un Etat-major de site à Bonmont, 6 personnes



Composition de l'Etat-major régional (décisionnel) :

Le SDIS Nyon-Dôle était formé au 1^{er} janvier de 4 organes d'intervention (OI) :

- une section DPS G et une section DAP Z sur le site de Nyon ;
 - une section DPS B et une section DAP Z sur le site de St-Cergue ;
 - une section DPS A et une section DAP Z sur le site de Genolier ;
 - une section DAP Y sur le site de Bonmont ;
- A noter une école de formation commune aux 4 OI, mais également au SDIS Terre-Sainte et au SDIS Gland-Serine.

3.5 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SDIS sont répartis dans 7 locaux dont 2 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel.

Durant l'année, suite à une analyse du matériel / véhicules du SDIS, nous avons pu restituer le local de La Rippe.

Les locaux de la direction du SDIS sont situés dans la caserne principale du site de Nyon.



3.6 Interventions

Nous avons été mobilisés 470 fois durant l'année, ce qui représente un total de 5300 heures effectuées par les intervenants des 4 sites opérationnels.

Interventions par site opérationnel :

Site de **St-Cergue**
34 interventions



Site de **Genolier**
21 interventions



Site de **Bonmont**
25 interventions



Site de **Nyon**
404 interventions



Comparatif des interventions 2014 et 2015 :

Interventions 2015	Nyon			St-Cergue			Genolier			Bonmont			TOTAL		
	2014	2015	différence	2014	2015	différence	2014	2015	différence	2014	2015	différence	2014*	2015*	différence
Incendies Total	88	99	▲ 11	5	6	▲ 1	1	3	▲ 2	5	4	▼ -1	91	103	▲ 12
Incendies sur son territoire	31	40	▲ 9	5	5	— 0	1	3	▲ 2	5	4	▼ -1	42	43	▲ 1
Incendies sur le territoire d'un autre site du SDIS	9	9	— 0										9	9	— 0
Incendies dans le district	20	25	▲ 5										20	25	▲ 5
Incendies hors du district	12	9	▼ -3										12	9	▼ -3
Incendies de véhicules	9	5	▼ -4		1	▲ 1			— 0				9	6	▼ -3
Incendies de véhicules sur l'autoroute	7	11	▲ 4										7	11	▲ 4
Accidents de la circulation Total	13	4	▼ -9										13	4	▼ -9
Accidents de la circulation	10	4	▼ -6										10	4	▼ -6
Accidents de la circulation sur l'autoroute	3	0	▼ -3										3	0	▼ -3
Sauvetage personnes, animaux, aide au portage	31	38	▲ 7	2	6	▲ 4	2	4	▲ 2	1	3	▲ 2	36	51	▲ 15
Dépannages d'ascenseurs	8	17	▲ 9		3	▲ 3			— 0		1	▲ 1	8	21	▲ 13
Pollutions par hydrocarbures	83	71	▼ -12	1	1	— 0			— 0				84	72	▼ -12
Interventions chimiques	8	12	▲ 4										8	12	▲ 4
Inondations Total	40	63	▲ 23	2	15	▲ 13	2	8	▲ 6	6	15	▲ 9	50	101	▲ 51
Inondations pour causes naturelles	9	31	▲ 22		11	▲ 11	1	3	▲ 2	3	10	▲ 7	13	55	▲ 42
Inondations pour causes accidentelles	31	32	▲ 1	2	4	▲ 2	1	5	▲ 4	3	5	▲ 2	37	46	▲ 9
Alarmes automatiques	78	79	▲ 1	2	0	▼ -2	5	4	▼ -1	2	1	▼ -1	80	79	▼ -1
Divers	17	21	▲ 4	2	3	▲ 1	1	2	▲ 1		1	▲ 1	20	27	▲ 7
TOTAL	366	404	▲ 38	14	34	▲ 20	11	21	▲ 10	14	25	▲ 11	390	470	▲ 80

★ A noter que certaines intervention nécessitent l'engagement de plusieurs organes d'intervention (exemple : Genolier et Nyon). Dans ce cas-là, l'intervention n'est comptabilisée que pour une intervention, mais apparaîtra sous plusieurs sites.

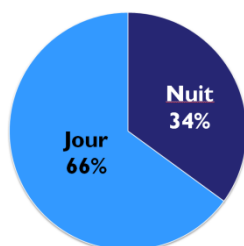
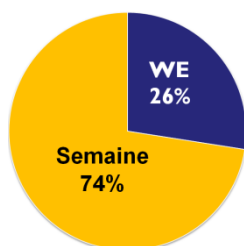
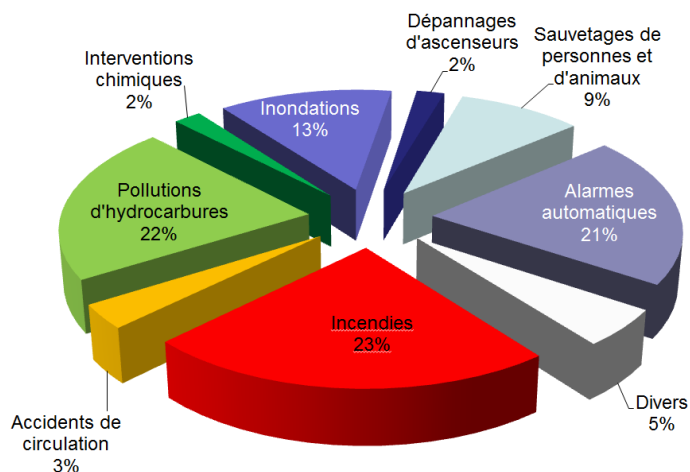
INTERVENTIONS (SDIS COMPLET)

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, les groupes d'intervention ont été alarmés à **470** reprises.

	2014	2015
- Incendies	91	103
- Accidents de la circulation	13	4
- Sauvetages de personnes, d'animaux, aide au portage,	36	51
- Ascenseurs	8	21
- Pollutions par hydrocarbures	84	72
- Interventions chimiques	8	12
- Inondations	50	101
- Alarmes automatiques	80	79
- Divers	20	27
TOTAL DES INTERVENTIONS	390	470

Au bilan, on dénombre 80 interventions de plus que l'année précédente. Cela représente une augmentation de 20%. Sans tenir compte des années spécifiques (2012-2013) où les gros épisodes orageux avaient fait exploser le nombre d'intervention, on peut donc dire, en comparaison avec l'année dernière, que 2015 est une grosse année.

On constate une diminution des pollutions et des accidents de la route, mais par contre augmentation des incendies, des sauvetages, des inondations et des interventions chimiques.



La répartition temporelle de ces alarmes est de 66% en journée, contre 34% la nuit (40% en 2014) et de 74% la semaine contre 26% le week-end (du samedi 6h au lundi 6h).

Les alarmes automatiques, les dépannages d'ascenseurs et les inondations ont eu une incidence sur le travail des permanents. Présents pendant la journée en caserne de Nyon, ils ont pris en charge 75 interventions mineures (du site de Nyon) de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens (contre 55 en 2014).

Ceci représente quand même le tiers des interventions du site de Nyon qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers pour des petites missions et s'inscrit dans la clause de confiance éthique qui nous unit aux employeurs de nos intervenants, pour éviter de les alarmer en journée lorsque cela n'est pas nécessaire.

Répartition des lieux d'interventions :

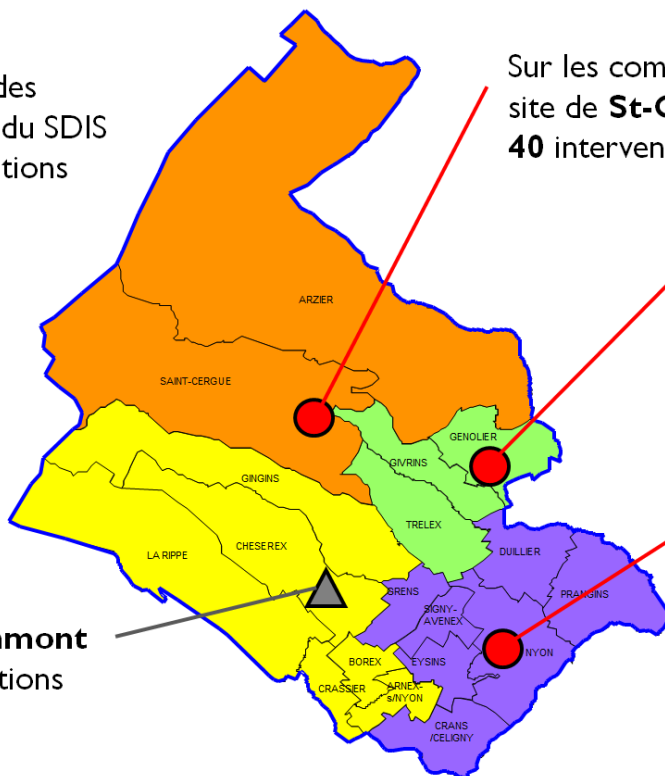
En dehors des communes du SDIS
83 interventions

Sur les communes du site de **St-Cergue**
40 interventions

Sur les communes du site de **Genolier**
21 interventions

Sur les communes du site de **Nyon**
297 interventions

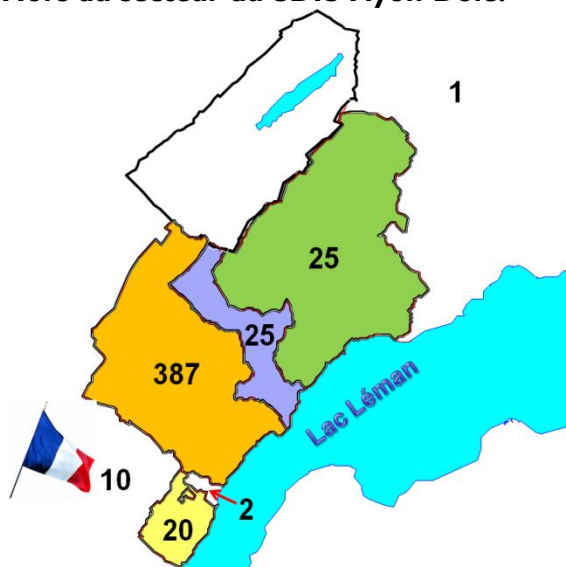
Site de **Bonmont**
29 interventions



Sur les communes SDIS Nyon-Dôle :

ARZIER LE MUIDS	21	GINGINS	2
ARNEX	1	GIVRINS	4
BOREX	7	GRENS	4
CHESEREX	14	LA RIPPE	2
CRANS-PRES-CELIGNY	24	NYON	196
CRASSIER	3	PRANGINS	50
DUILLIER	5	SIGNY	7
EYSINS	11	ST-CERGUE	19
GENOLIER	13	TRELEX	4
		TOTAL	387

Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle:



Secteur SDIS Terre-Sainte	387
Secteur SDIS Gland-Serine	25
Secteur SDIS Etraz-Région	25
Autre secteur (Daillens)	1
CELIGNY	2
DIVONNE	10
TOTAL	83



3.7 Promotions 2015 (effectives au 1^{er} janvier 2016)



Sur proposition des Etats-Majors de site, l'Etat-Major régional a validé, dans sa séance du 27 octobre 2015, les promotions suivantes:

Au grade d'appointé,	le sapeur Léo DI CROLLALANZA (site de St-Cergue) le sapeur Marina JAUSSE (site de St-Cergue)
Au grade de caporal,	le sapeur Stefano IADEROSA (site de Nyon) le sapeur Julien MONNIER (site de Nyon)
Au grade de caporal,	le sapeur Jonathan MAGNENAT (site de St-Cergue) le sapeur Yann JORDAN (site de St-Cergue) le sapeur Marcus WAHLIN (site de St-Cergue) l'appointé Adrien CLEMENT (site de Bonmont)
Au grade de sergent,	le caporal Robin BAUMGARTNER (site de Nyon) le caporal Sébastien MOSSET (site de Nyon)
Au grade d'adjudant,	le sergent Bertrand SALERO (site de St-Cergue)

Dans sa séance du 12 novembre 2015, le Comité de Direction du SDIS Nyon-Dôle a décidé de prononcer, sur préavis favorable de l'Etat-Major régional et sur proposition des Etats-Majors de sites, les promotions suivantes:

Au grade de lieutenant,	le sergent Christian GANIERE (site de Nyon) le sergent Alexandre NICOD (site de Nyon) le sergent Nicolas BOLAY (site de Genolier) le caporal Alexandre BORY (site de Bonmont)
Au grade de premier-lieutenant,	le lieutenant Louis DE BOURBON (site de Nyon)
Au grade de capitaine,	le premier-lieutenant Marc LUGINBUHL (site de Nyon)



4. ADMINISTRATION

4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS

Le SDIS Nyon-Dôle est composé de 4 sites opérationnels, chacun d'eux avec sa propre organisation, dont notamment une partie administrative nécessaire au bon fonctionnement non seulement des sites, mais aussi du SDIS.

L'administration centrale est par contre basée à Nyon.

Elle gère la gestion du personnel, la gestion des courriers liés aux exercices et leur suivi, les rapports d'interventions, la facturation, le suivi des factures fournisseurs, la saisie des activités diverses, le paiement des prestations ainsi que la correspondance.

4.2 Le personnel

La gestion administrative du personnel est effectuée depuis le siège central au travers du système ECADIS.

4.3 La gestion des rapports d'interventions

Lorsqu'un seul site est engagé lors d'une intervention, le rapport lié est saisi par le site concerné. Tous les rapports doivent être visés par le chef de site ou son remplaçant, puis transmis à l'administration centrale avec les annexes éventuelles.

Lorsque le site principal de Nyon est engagé avec un autre site, c'est ce dernier qui commence la saisie du rapport en y mettant ses données, puis le site principal le complète avec ses propres informations pour le boucler.

Toute la partie validation des rapports, transmission à l'ECA et facturation, est traitée par l'administration centrale et signée par le commandant.

4.4 La comptabilité

Selon une convention passée avec la commune de Nyon, le Service des finances de la ville assure toute la comptabilité du SDIS.

Les pièces comptables sont préparées par l'administration du SDIS, puis transmises après signatures de la Présidente du CODIR et du Commandant.



5. PRÉVENTION INCENDIE

5.1 Introduction

Le Département de la Prévention comprend :

- la sécurité lors de manifestations
- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- la gestion des clés garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de la commission de prévention incendie et de protection incendie liés à la police des constructions ;
- est consulté lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA ;
- il est aussi consulté concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA ;
- les formations prévention incendie et les cours feu sur simulateur ;
- Les exercices d'évacuations.

5.2 Commission prévention incendie

Site de Nyon: La commission de prévention incendie s'est réunie plus d'une centaine de fois, pour visiter des sites ou pour des séances de coordination. Des rapports sont également établis pour le suivi des dossiers.

Cela représente plus de 250 heures pour cette prestation.

Site de St-Cergue : La commission de prévention incendie s'est réunie pour visiter 1 site
Le décompte horaire s'élève à 4 heures.

Site de Genolier : La commission de prévention incendie s'est réunie pour visiter les sites de la clinique et du bâtiment Bestinclass à Genolier, ainsi que le bâtiment de la petite enfance à Trélex. Le décompte horaire s'élève à 20 heures.

Site de Bonmont : -

5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les bornes hydrantes sont des éléments essentiels pour garantir l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Un contrôle régulier est nécessaire afin de toujours garantir un fonctionnement en tout temps. Ces contrôles peuvent être effectués par les sapeurs-pompiers pour autant qu'ils ne perturbent pas la bonne marche du service. Ces contrôles peuvent également être effectués par des entreprises spécialisées (Von-Roll, Hinni, etc).

5.3.1 Contrôles des BH / site

Site de Nyon : (soit les communes de Nyon, Prangins, Crans-Céligny, Duillier, Signy, Eysins et Grens) 644 BH ont été contrôlées (sur les 768 BH du secteur). Ce travail est effectué par l'équipe BH du site de Nyon.

Cela représente 11 mercredis soir et 8 samedis matin, soit 300 heures.

A noter que les communes de Duillier, Eysins et Grens ont mandaté une entreprise externe pour effectuer le contrôle de leurs BH en 2015 et que celles de Crans-Céligny et Signy seront contrôlées en priorité début 2016.

- Site de St-Cergue :** l'entretien des BH a été confié à des entreprises privées.
- Site de Genolier :** l'entretien des BH a été effectué par 14 sapeurs du site de Genolier pour un total de 61 heures début novembre. (Lors de cette matinée, les défibrillateurs, ainsi que les dévidoirs portatifs installés dans les bâtiments communaux ont également été contrôlés).
- Site de Bonmont :** les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex et Chésereux organisent elles-mêmes le contrôle des bornes hydrantes. Pour les communes de Crassier, de Gingins et de La Rippe, c'est le DAP qui a contrôlé l'entier des BH du réseau d'eau.

5.4 Gestion des clés

Nombre de clés déposées (armoire caserne) ou installées (tube)

- Site de Nyon :** 32 nouvelles clés soit un total de 180 clés déposées en armoires sécurisées en caserne et répertoriées dans le géoportail de la ville de Nyon.
- Site de St-Cergue :** Les clés doivent être disposées dans un tube ou une boîte à clés. Une nouvelle clé en 2015.
- Site de Genolier :** 41 pièces déposées dans un coffre sécurisé en caserne, soit une de plus que l'année précédente avec la clé du bâtiment Bestinclass de Genolier.
- Site de Bonmont :** Le principe appliqué pour le Site de Bonmont est l'installation de tubes dans les parois des murs. Nous ne souhaitons pas conserver les clés dans nos locaux. Durant l'année 2015, des tubes pour clés ont été installés sur notre territoire dans les nouveaux immeubles construits au centre de Borex

5.5 Géoportail (SIT)

Depuis 2012, la commune de Nyon a mis à disposition des services communaux une version du SIT (Service d'Information du Territoire). Des données concernant les clés avaient été saisies mais les outils de recherche et l'utilisation de ce logiciel ne donnaient pas entière satisfaction.

En août 2014, l'ouverture du nouveau Géoportail "map.nyon.ch", sur une plateforme plus moderne, nous a offert de nombreuses possibilités.

C'est maintenant un outil performant offert à nos intervenants.

C'est l'ensemble des données d'accès, clés, codes d'immeubles, cheminements, façades accessibles à l'échelle automobile, accès aux cours arrières des bâtiments, plans d'intervention qui ont été dessinés sur ce portail. L'accès aux données des réseaux souterrains, des réseaux d'assainissement, des zones de protection des eaux permet au chef d'intervention une anticipation des risques lors d'événements.

Courant 2015, une version mobile sera disponible permettant la consultation de ces données directement sur le terrain.

Un gros travail de recensement des dangers et risques ainsi que la saisie de ceux-ci sera nécessaire dans le futur, tant pour la ville de Nyon que pour l'ensemble du territoire du SDIS.

5.6 Dossiers d'interventions

Le dossier d'intervention contient toutes les informations utiles pour le chef d'intervention lors d'un événement dans un bâtiment, ou sur un site composé de plusieurs bâtiments.

Le dossier renferme les informations sur la situation générale du bâtiment, les plans détaillés de chaque niveau, les accès possibles, le réseau d'eau disponible, les dangers particuliers pouvant se trouver sur place selon l'affectation ou encore les personnes de contact de l'entreprise.

Il peut être utilisé sous forme papier ou sous forme informatique.

5.6.1 Dossiers terminés

Site de Nyon :	7 nouveaux dossiers terminés cette année : A Nyon : Cosmo Fragrance, le Foyer de l'Aube Claire, la STEP, l'Hôpital, et Lavotel; A Grens: Le Motel du Moulin et à Prangins: l'Auberge.
Autres sites :	Aucun dossier

5.6.2 Dossiers en cours

Site de Nyon :	4 dossiers sont en cours de travail : A Nyon : Parking et immeuble La Suisse Assurance, l'Agroscope de Changins et la Ferme du Manoir; À Eysins: le site de Nemaco.
Site de St-Cergue :	Le Cube de Verre, le centre multifonctionnel, le Clos des Sapins.
Site de Genolier :	Chaufferie de Givrins et Clinique de Genolier.
Site de Bonmont :	Aucun dossier.

5.7 Manifestations

Le SDIS, sous la responsabilité de chaque site, a effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Des prestations de prévention incendie sont également effectuées. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes sont à bien plaisir, selon nos possibilités.

Deux catégories de manifestations sont définies.

- Celles au profit d'une commune (qui organise ou finance), ou une animation communale.
- Celles au profit d'un organisateur privé.

Le détail des manifestations effectuées en 2015 est disponible par site, sous **9.0 organes d'interventions**.

5.8 Exercices d'évacuation et cours feu

Site de Nyon :	A participé et observé l'évacuation de - Signy Centre à Signy - Ecole de Roche-Combe à Nyon et à Prangins - Ecole de Crans-Céligny
-----------------------	---

A noter une vingtaine de cours feu a été transmis à d'autres entités, comme la police Nyon-Région, des écoles et des crèches.

Site de St-Cergue, Genolier et Bonmont : aucun



6. TECHNIQUE

6.1 Le fonctionnement technique du SDIS

Le responsable technique de l'État-Major, permanent au SDIS Nyon-Dôle, chapeaute tous les responsables techniques des sites qui fonctionnent en autonomie, mais dans le cadre de leur budget.

Le changement de détenteur a été effectué auprès du Service des Automobiles du Canton. L'entier de notre parc automobile est maintenant au nom du SDIS, de même que les assurances RC et casco complètes ou partielles.

Les responsables techniques des sites ; sont les répondants de l'entretien et de la gestion des véhicules et du matériel. Le matériel et les véhicules sont entretenus selon les directives des fabricants, de l'ECA et soumis au règlement du préposé au matériel de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers. Les gros entretiens et services sont traités en externe dans les garages et les ateliers de la région. L'entretien des casernes est effectué par des sapeurs-pompiers du site sous les ordres du chef matériel.

6.1.1 Equipement personnel

L'ensemble du personnel a reçu une casquette brodée du logo «SDIS Nyon-Dôle », Les officiers ont touché une cravate aux couleurs du SDIS.



6.2 Site de NYON

Le site de Nyon a une équipe « véhicules » dirigée par le cap. Michel Champendal, permanent au SDIS Nyon-Dôle. L'équipe est composée de 6 personnes.

6.2.1 Locaux

Le site de Nyon est composé d'une caserne principale (en 2 parties) d'une surface totale de 3200 m².

6.2.2 Véhicules

13 véhicules poids lourds dont : 6 ECA ,1 DGE et 7 SDIS Nyon-Dôle
2 bateaux dont : 1 DGE et 1 SDIS Nyon-Dôle
9 véhicules légers dont : 1 ECA et 8 SDIS Nyon-Dôle
37 remorques dont : 17 ECA, 3 DGE et 17 SDIS Nyon-Dôle

6.2.2.1 Acquisitions

L'ECA a fourni une nouvelle échelle automobile de 32 m avec pendule inclinable au site de Nyon, en remplacement de l'ancienne qui avait été mise en fonction en 1991.



Caractéristiques :

Marque et modèle	Feumotech-Gimaex-Riffaud Man TGM 18-340
Dimensions	10 m / 2.55m / 3.55m
Poids total	18 t
Puissance	340 CV
Places	6 dont 4 porteurs d'appareil respiratoire individuel (ARI) dans cabine double
Nacelle	4 personnes (400kg)
Déploiement max	32 m de hauteur
Canon à eau	Télécommandé de 700 à 2500 l/min
Porte-brancard	1 (charge utile de 200kg)
Equipement	Détecteur de ligne électrique, détecteurs de proximité, caméra embarquée



6.2.2.2 Modifications véhicules

Le deuxième véhicule d'officier Z102 a été équipé d'une structure en aluminium afin de pouvoir fixer le matériel embarqué.

6.2.2.3 Entretien des véhicules

L'équipe véhicules entretient le matériel roulant de l'ECA selon ses directives. Les véhicules du SDIS sont entretenus par les soins de l'équipe et des mandats sont donnés aux entreprises de la région pour des travaux d'entretien périodique ou des réparations.

6.2.3 Matériel

L'ECA a fourni le matériel suivant:

- De nouvelles ceintures de maintien
- Des outils de force pour l'ouverture de portes
- 3 caméras thermiques
- Des caisses d'outillage et de clés pour les ascenseurs
- Des règlements de base SP, et des nouveaux règlements chimiques

Le SDIS Nyon-Dôle a acquis le matériel suivant :

- Le nouveau drapeau du SDIS
- Une deuxième tente à montage rapide de 9m² pour les stands d'informations
- Trois tablettes permettant d'embarquer dans nos véhicules le système d'information du territoire
- 200 m de tuyau 110 mm pour le transport d'eau
- Un meuble à plans, afin de pouvoir stocker les supports de cours
- Un disque dur pour stocker les images du groupe audio-visuel
- Remplacement du laveur haute pression de la station de lavage des véhicules (commune de Nyon)



6.3 Site de ST-CERGUE

Le chef matériel du site est le plt Arnaud André, son remplaçant est le sgt Florian Gay.

6.3.1 Locaux

Le site de St-Cergue dispose d'une caserne pour le DPS et le DAP à St-Cergue, surface 363 m², et un local à Arzier d'une surface 134 m².

6.3.2 Modifications – Adaptations

Plusieurs aménagements dans la caserne ont été réalisés afin de pouvoir améliorer les conditions de travail de notre responsable équipement et de l'ensemble de l'équipe matériel.

6.3.3 Véhicules

2 véhicules poids lourd dont : 1 ECA et 1 SDIS Nyon-Dôle
4 véhicules légers dont : 1 ECA et 3 SDIS Nyon-Dôle
9 remorques dont : 2 ECA et 7 SDIS Nyon-Dôle

L'ECA nous a livré un nouveau véhicule TPM de marque Mercedes Sprinter, équipé d'un module inondation et d'un module éclairage. Ce moyen d'intervention doté des derniers équipements remplace avantageusement l'Iveco (Z261), déjà propriété de l'ECA.

Caractéristique :

Spécification	Véhicule de transport de personnes et de matériel (TPM)
Marque et modèle	Mercedes-Benz 516 BT 4x4
Dimensions	6,2 m / 2,4 m / 3 m
Poids total	5 t
Puissance	165 CV
Places	14
Accessoires	Treuil (40 m), 1 module inondation et 1 module éclairage



6.3.4 Matériel

L'ECA a fourni, entre autre, une caméra thermique.

Le SDIS a acheté du matériel d'intervention et d'entretien afin de compléter l'équipement et pouvoir répondre dans les meilleures conditions à nos diverses missions.



6.4 Site de GENOLIER

Le chef matériel du site est le Lt Cédric Blumenstein, le chef véhicules est le Lt Raphaël Macheret.

6.4.1 Locaux

Le site de Genolier dispose d'une caserne (en 2 parties) pour le DPS et le DAP à Genolier, surface 220 m². Il dispose également d'un local à Trélex de 150 m² pour le matériel de deuxième intervention.

6.4.1.1 Modifications – Adaptations

Aucune cette année. On attend la nouvelle caserne.

6.4.2 Véhicules

1 véhicule poids lourd :	SDIS Nyon-Dôle
3 véhicules légers dont :	1 ECA et 2 SDIS Nyon-Dôle
6 remorques dont :	2 ECA et 4 SDIS Nyon-Dôle

6.4.2.1 Modifications véhicules

Les pneus du Zorba 371 ont été changés cette année.

6.4.1 Matériel

L'ECA nous a fourni cette année des cagoules, des anneaux cousus ainsi que des ceintures de maintien pour les membres du DPS.

Le SDIS a acquis 1 pompe à boue, 5 paires de bottes et 2 tablettes CTA.

6.5 Site de BONMONT

Le Chef matériel du site est le plt Sébastien Carnal.

6.5.1 Locaux

Le site de BONMONT dispose de 2 casernes pour le DAP soit : une caserne à Crassier (surface env. 40 m²), une caserne à Gingins (surface env. 60 m²). Durant l'année 2015, le matériel de première intervention ainsi que l'équipement des sapeurs ont été centralisés à la caserne de Gingins. La Caserne de Crassier étant conservée pour y mettre tout le matériel complémentaire tel que motopompes, échelles et tuyaux de réserves. Le local de La Rippe a été rendu à la commune en date du 30 juin 2015.

6.5.2 Véhicules

3 véhicules légers dont :	1 ECA et 2 SDIS Nyon-Dôle
15 remorques	(remorques PC, chariot échelle, échelle remorquable)



7. FORMATION (Cap. David Sanz)

7.1 Organisation de la formation

Composé d'un représentant par site, le groupe de formation s'est réuni 3 fois pour travailler sur l'organisation de la formation, comparer les modes de fonctionnement, répartir les tâches effectuées dans les sites ou centralisées au sein de la structure permanente.

Le fonctionnement suivant a été défini:

- Chaque site garde son staff de formateurs
- Les thèmes de formation de chaque site sont décidés en état-major de site et validés par le responsable de formation du SDIS ; ils doivent correspondre aux missions qui leur sont attribuées
- Un thème de formation commun au SDIS est fixé pour les DAP et DPS et est exercé sur chaque site
- Les cours cantonaux sont définis en état-major de site et validés par le responsable de formation du SDIS. Ces formations doivent correspondre à la "matrice de formation" du site et concorder au prérequis de l'ECA
- L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur ces formations.

Composition du dicastère formation en 2015:

Responsable formation du SDIS et site de Nyon:	Cap. David Sanz (permanent)
Site de St-Cergue:	Plt Michael Zeiler, <i>plt Arnaud André depuis le 01.01.16</i>
Site de Genolier:	Lt Sylvain Gigandet
Site de Bonmont:	Plt Marc Bory, <i>plt Nicolas Berlie depuis le 01.01.16</i>

7.2 Formation cantonale

Détachement de premier secours (DPS)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DPS doivent suivre une formation spécifique correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part, participer régulièrement aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de matériel spécifique, la conduite de véhicules du SDIS et l'engagement avec des appareils de protection de la respiration.

La filière de formation créée pour chaque site (disponible sur notre site internet) définit quelles formations cantonales doivent être effectuées par le personnel, selon leur site d'incorporation, leur grade, leur fonction ou spécialisation.

Détachement d'appui (DAP)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DAP doivent suivre une formation spécifique correspondant aux missions de base qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part, participer régulièrement aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de leur matériel.

Sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et officiers reçoivent une formation technique et tactique liée à leur mission de chef de groupe, chef de secteur ou chef d'intervention.

Les chefs d'intervention doivent être spécialement formés à la conduite d'interventions et avoir suivi les formations prescrites par l'ECA.

7.3 Instructeurs Fédéraux

Nom	Site	Instructeur I	2 Conduite d'intervention	3 Evénements majeurs	Chimique	ARI
Maj. P-Y Corthésy	Nyon	X	X	X	X	
Cap. F. Perey	Nyon	X	X	X		X
Cap. D. Sanz	Nyon	X	X	X	X	
Cap. Y. Laurent	Nyon	X	X	X		
Plt D. Sermier	Nyon	X	X	X		
Plt V. Jolliet	Nyon	X	X		X	
Plt B. Ueltschi	Nyon	X				
Lt Ph. Bichsel	Nyon	X	X			
Plt A. André	St-Cergue	X				
Plt M. Zeiler	St-Cergue	X	X			

X formation effectuée en 2015

7.4 Ecole de formation

7.4.1 Structure de formation EFI

L'école de formation I, regroupée à Nyon, permet à chaque sapeur-pompier ayant suivi les 2 jours de formation de base de l'ECA d'entraîner et de pratiquer les différentes matières du travail de base du pompier. Après cette formation de 29 heures réparties sur une année, le sapeur-pompier est apte à intégrer une structure DAP d'un des sites du SDIS.

Depuis quelques années, cette formation se donne en commun avec le SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine. En 2015, 21 recrues ont intégré cette formation.

L'école de formation est sous la responsabilité du cap. Yvan Laurent, aidé d'une quinzaine de formateurs issus des sites de Nyon, St-Cergue, Genolier, Bonmont, des SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine.

7.4.2 Exercices et thèmes de l'école de formation I

Théorie générale : 1 soir, 2 formateurs

Extinction : 1 soir, 6 formateurs

Tonne pompe : 1 soir, 4 formateurs, 5 chauffeurs TP

Echelles : 1 matinée, 6 formateurs

Motopompes : 1 soir, 6 formateurs

Petits moyens et motopompes : 1 matinée, 7 formateurs

Extinction : 1 soir ; 5 formateurs

Sanitaire : 1 soir, 2 formateurs, 3 ambulanciers

Divers : 1 soir, 6 formateurs



7.5 Cours ECA 2015

Cours ECA effectués par site. Certains cours ne sont pas disponibles pour tous les sites, l'ECA définit les prérequis selon les missions de chaque site.

Le nombre de cours effectués pour l'ensemble du SDIS s'élève à 287 jours (sans les cours PR).
En diminution de 22% lié à la décision de l'ECA d'annuler les cours OFSI initialement prévus.

Type de cours	Durée	Participants par site				Total	
		Nyon	St-Cergue	Genolier	Bonmont	Personnes	jours
FB01 Formation de base	2 jours	8	5	2	1	16	32
EX01 Hydraulique de base	2 jours	8	6	7	5	26	52
EX03 Tonne -Pompe	2 jours	8				8	16
EX04 Hydraulique planif et engagement	1 jour	2				2	2
EX07 Hydraulique mousse et mouillant	1 jour		1			1	1
SO01 Chefs de groupes	3 jours	3	3		1	7	21
TA11 Conduite d'intervention de base	3 jours	3	1			4	12
SP13 Feux de cheminées	1 jour	1	1	4	2	8	8
SP56 Installation technique bâtiments	1 jour	2		2	1	5	5
SN05 BLS / AED	0,5 jour	18				18	9
SP03 Module fumée	1 jour	1	2	2		5	5
SP04 Module mousse	1 jour	4	4			8	8
SP07 Remorque mousse	1 jour	8				8	8
EX07 Mousses et mouillants	1 jour		1			1	1
TA12 Chef d'intervention	3 jours	3			1	4	12
OP01 Conduite coordonnée du groupe	1 jour	3	2	3		8	8
SP08 Préservation des preuves	1 jour			3		3	3
FR01 Formation permis CI	4 jours	3		1		4	16
PN10 Cours REGA	1 jour		1	2		3	3
SN03 Désincarcération base	2 jours	7				7	14
SN07 Véhicules à prop. alternative	1 jour	4	3			7	7
PN04 Chimique de base	4 jours	1				1	4
PN06 Formation barrages	1 jour	4				4	4
TA13 Chef d'intervention engagement	3 jours	2				2	6
TA14 Plans d'interventions	1 jour	1			2	3	3
SA05 Formateur échelle	2 jours	5				5	10
AD01 Cours administratif	1 jour	2			1	3	3
EM ORCA/EMCC	2 jours	1				1	2
DIV Journées DPS, commandant	1 jour	8	1	1	2	12	12
Total		110	31	27	16	184	287

7.6 Cours non ECA

Un détachement du SDIS s'est rendu à l'IFOPSE, centre de formation situé en France, aux Avenières, à environ 1h30 de Nyon. Ce centre de formation est spécialisé dans les domaines de feux confinés et de feux industriels. Encadré par 4 formateurs, ce cours organisé sur une journée a permis à 10 sapeurs-pompiers porteurs ARI (provenant des 3 sites DPS) de s'entraîner à des feux de parkings souterrains, feux d'appartement, feux de chaufferie et feux dans local industriel. 4 chefs d'intervention en formation ont pu s'exercer à la gestion de ce genre d'évènements.

8.1.2 Effectifs 2015

SDIS Nyon-Dôle	Site de Nyon	47 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de Genolier	12 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de St-Cergue	16 porteurs
SDIS Gland-Serine	Site de Gland	22 porteurs
SDIS Gland-Serine	Site de la Serine	4 porteurs
SDIS Terre-Sainte	Site de SDIS Terre-Sainte	23 porteurs
Total :		124 porteurs

8.2 Formation du groupement de la protection respiratoire ouest vaudois

8.2.1 Exercices et activités internes

Chaque porteur a pu suivre sa formation continue sur différents sites de la région, sur celui de la Grangette à Lausanne, au centre de formation de la RAMA à Lausanne et sur la zone d'entraînement de l'aéroport de Genève dans les caissons à chaleur, soit un total de 1'486 heures.

Le cours de base interne (9 heures) a été donné à Nyon pour 10 nouveaux porteurs.

Sur le plan cantonal, 44 personnes ont suivi 90 jours de formation complétés par 19 séquences de formation à distance basées sur le WEB.

625 heures ont été nécessaires pour la préparation de la formation et l'encadrement des exercices.

La gestion du concept ainsi que les travaux administratifs représentent 287 heures.

Mis à part les porteurs du concept régional, la piste d'entraînement de la caserne a été utilisée par des collègues de communes genevoises et vaudoises.

Les infrastructures ont également été mises à disposition des gardes-frontières de la région Ouest pour la formation des chiens et de leurs maîtres.

8.2.2 Formation de nouveaux porteurs, sur 3 soirs :

Nombre de participants : 10

Lieu : Centre sportif de Colovray et caserne du site de Nyon

Résumé : La formation des nouveaux porteurs s'est déroulée sur trois soirées:

- La première est dédiée à un test physique sous forme de course de 12 minutes.
- La deuxième est consacrée à une présentation théorique sur le fonctionnement de la PROV, sur les principes de base de travail d'un porteur, la présentation du matériel et des équipements ainsi que sur les tâches de maintenance.
- Le troisième soir, une marche d'accoutumance avec port effectif de l'appareil de protection est faite, afin de vérifier le niveau d'acceptation du porteur pour ce type d'intervention et du travail sans vision. A cet effet, un passage dans la piste d'entraînement des porteurs ainsi que dans la zone de simulation d'appartement est également imposée.

8.2.3 Formation continue :

Exercice E1, sur 1 soir et 1 samedi :

Lieu : Caserne du site de Nyon

Résumé : Formation sur de nouvelles techniques, rappel des principes de base, exercice pratique dans la piste d'entraînement, mise à jour administrative.

Exercice E2, sur 2 samedi :

Lieu : Piste d'entraînement ECA de la Grangette

Résumé : Piste d'entraînement cantonale, test physique sur vélo, 4 engins d'ergonomie

Exercice physique, sur 2 soirs :**Lieu :** Centre sportif de Colovray**Résumé :** Test 12 minutes, distance minimale imposée en fonction de l'âge et du sexe du porteur**Exercice E3, sur 5 soirs :****Lieu :** Caserne du site de Nyon**Résumé :** Thème annuel, introduction du nouveau règlement de la CSSP :
Système de sécurité SSL (Sécurité, Surveillance, Liaison)
Règle ARE (marche d'Approche, chemin de Repli, Équipe)**Exercice E4, sur 5 soirs :****Lieu :** Site de Changins, Nyon**Résumé :** Mise en pratique du nouveau règlement de la CSSP sous forme d'intervention de grande envergure. Recherche et sauvetage de personnes, visualisation des chemins de fuites, recherche et mise en sécurité de produits toxiques.**Exercice SSA, sur 1 samedi :****Lieu :** Terrain d'entraînement du SSA, Genève Aéroport**Résumé :** Confrontation des porteurs aux phénomènes thermiques dans le caisson à chaleur, techniques d'attaque en lieu confiné et techniques de ventilation.**Exercice RAMA, sur 2 samedi :****Lieu :** Centre de formation de la RAMA, Cugy**Résumé :** Mise en pratique des actions opérationnelles dans la maison de feu. Engagement sur feu de voiture et feu de chambre, techniques d'approche d'une porte (TOOTEM).**Exercice E6, sur 5 soirs :****Lieu :** Caserne du site de Nyon**Résumé :** Exercice de cohésion. Travail de la ligne guide, recherche en grand volume, application du SSL. Pratique des actions opérationnelles sous forme ludique.**8.2.4 Formations cantonales**

Type de cours	Durée	Nombre de participants	Nombre de jours
PR11 Formation de base ARI	3 jours	10	30
PR22 Perfectionnement	3 jours	9	27
PR15 Préposé à l'entretien ARI	2 jours	2	4
PR19 Recyclage préposé à l'entretien ARI	1 jour	3	3
PT01 Phénomènes techniques ARI	1 jour	14	14
PT01 Formateur maison du feu	2 jours	6	12
Total		44	90

8.2.5 Formations fédérales

Aucune

8.2.6 Concours cantonal

Il n'y a pas meilleure formation que la participation au concours cantonal annuel organisé par la FVSP (Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers). Les gestes cent fois répétés et une discipline d'intervention inconditionnelle amènent les porteurs à un travail proche de la perfection. En 2015, la PROV est fière d'avoir remporté la première place de ce concours avec mention très bien et les félicitations du jury.

8.3 Contrôles médicaux et performances

8.3.1 Contrôles médicaux

Chaque porteur est soumis à un contrôle médical afin de déterminer son aptitude à porter un appareil respiratoire. Ce contrôle est à effectuer tous les 5 ans pour les jeunes de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les porteurs expérimentés entre 40 et 50 ans et chaque année pour ceux dépassant les 50 ans. Les porteurs de plus de 40 ans effectuent, en plus du contrôle médical imposé, une prise de sang afin de déterminer leur taux de cholestérol et de glycémie.

Les 124 porteurs sont répartis chez nos deux médecins traitants, qui effectuent les contrôles selon les recommandations de la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers.

En 2015, 33 porteurs ont effectué le contrôle médical et 19 ont effectué une prise de sang chez UNILAB.

8.3.2 Test de performances

Chaque porteur effectue un test physique sur un vélo de fitness situé à la piste d'entraînement cantonale de la Grangette. Ce test est obligatoire et, si les valeurs minimales imposées ne sont pas atteintes, le porteur a 6 mois pour se remettre en forme et effectuer un nouvel essai.

A cet effet, un vélo de fitness ainsi qu'un programme d'évaluation identique à celui de la Grangette sont disponibles à la salle de sport de la caserne du site de Nyon.

Si les exigences minimales ne sont toujours pas atteintes lors du deuxième test, le porteur doit repasser un contrôle médical complet auprès de nos médecins traitant, voire effectuer un contrôle plus poussé auprès d'un cardiologue.

En 2015, la PROV a ajouté en alternance tous les deux ans, un test physique sous forme d'une course de 12 minutes. Effectuée sous la surveillance d'un chef de piste, la distance à parcourir est dépendante de l'âge et du sexe du porteur.

8.4 Entretien du matériel

8.4.1 CD/CE

La maintenance et la révision des appareils ont demandé 336 heures de la part des personnes chargées de les assurer.



8.5 Véhicules

8.5.1 Véhicule régional de protection respiratoire

Jusqu'en 2010, les véhicules ARI étaient définis comme principaux moyens de renforts par l'ECA. Début 2011, l'ECA change sa planification au sujet des moyens d'interventions ARI en choisissant d'investir le montant dévolu au renouvellement des véhicules ARI au profit de remorques ARI réparties dans les SDIS.

En février 2011, un rapport complet signé conjointement par les 3 commandants et les 3 présidents des commissions du feu de Nyon, Gland et Terre-Sainte est transmis à l'ECA. Ce rapport mettait en lumière les points faibles des remorques et la nécessité de garder un véhicule d'intervention ARI régional.

Une séance entre l'ECA et les 6 représentants des 3 SDIS a eu lieu en juin 2011. Elle a abouti à un consensus concernant la répartition et localisation des remorques ARI et sur le fait que le véhicule ARI régional pourra continuer à être utilisé, mais que les coûts liés à son exploitation ainsi que son renouvellement seront à la charge des SDIS concernés dès le 1.1.2012.

Un groupe de travail a ainsi établi un cahier des charges afin de remplacer, en 2016, le véhicule actuel devenu obsolète (29 ans). Son financement, d'un montant budgété à 180'000 CHF, sera ainsi assuré selon une clé de répartition tenant compte de la population résidente, par le SDIS de Nyon-Dôle (57%)
le SDIS de Gland-Serine (24%)
le SDIS de Terre-Sainte (19%)



8.6 Conclusion

Intervenir sous protection respiratoire est devenu, de nos jours, une évidence dès que le moindre danger d'intoxication ou de risque de manque d'oxygène est suspecté par le chef d'intervention.

Les techniques d'intervention évoluent rapidement et le travail effectué par le porteur dans un domaine hostile a un très grand impact sur l'efficacité et la rapidité de la maîtrise du sinistre, ainsi que sur les dégâts subséquents.

Le fait que l'équipe de porteurs se trouve seule, face à des choix tactiques souvent critiques, font du travail de porteur l'une des activités les plus pointues et motivantes à réaliser. L'introduction du nouveau règlement de la CSSP cette année accentue encore cette attente d'autonomie et de prise d'initiative au front de l'intervention.

Fortes des constatations faites les années précédentes quant à un taux d'absentéisme aux exercices en croissance, la prise de conscience de chacun ainsi que les actions entreprises par les commandants de chaque site ont permis de corriger sensiblement cette tendance. Ainsi 4 sur 6 SDIS ont amélioré leur taux de participation permettant ainsi de diminuer l'absentéisme de plus de 2%.

Il est également du ressort de l'équipe d'instruction et d'encadrement de proposer des formations motivantes et diversifiées afin de garantir une efficacité d'intervention et une sécurité de travail maximale.

9. ORGANES D'INTERVENTION

9.1 Site de NYON

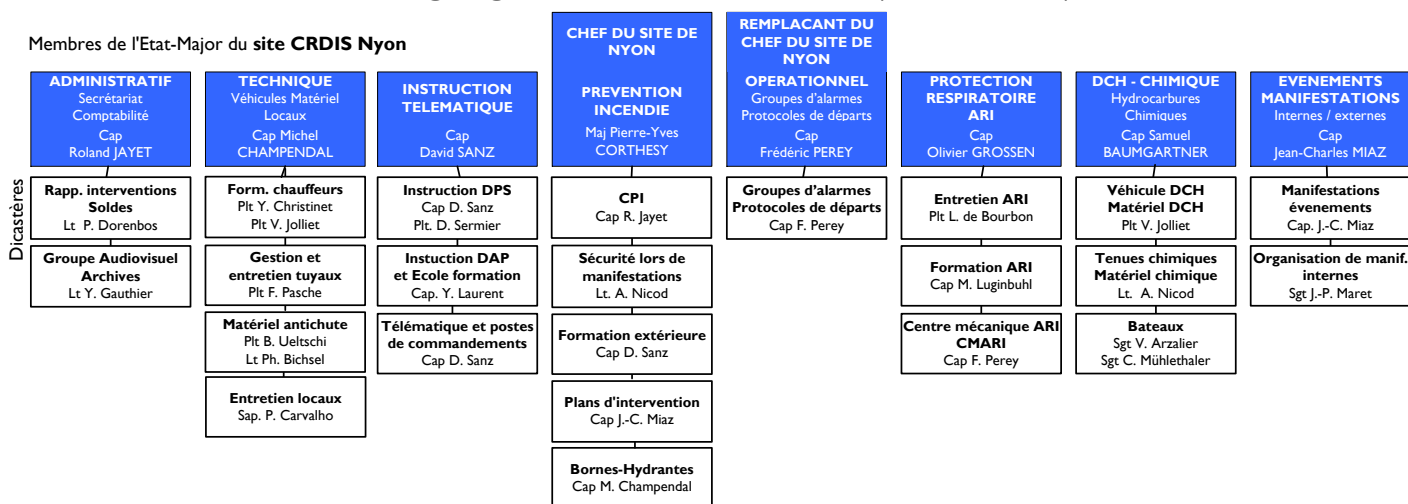
9.1.1 Site de NYON

Le site de Nyon est formé comme suit :

I section DPS de catégorie G (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution, chimiques et divers). Elle intervient en appui sur la totalité du territoire du SDIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA.

I section DAP Z en appui.

9.1.2 Organigramme et encadrement (au 01.01.2016)



9.1.3 Effectif

Effectif au 1^{er} janvier 2015 : 121

Effectif au 1^{er} janvier 2016 : 119

Au 1^{er} janvier 2016, l'effectif se répartit de la façon suivante :

Officiers : 34

Sous-officiers : 29

Sapeurs : 56

Recrues (hors effectif) : 17

A noter que 11 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée.

Nous avons eu 10 démissions durant l'année, pour des raisons privées, professionnelles, de limite d'âge, de déménagement ou par manque de motivation.

9.1.4 Exercices et mandats

Exercices du DPS:

Les membres du DPS de Nyon se sont formés aux domaines de base et aux missions du centre régional lors de 8 exercices répartis en 16 soirées et 2 samedis. Ces exercices ont été préparés lors de 6 cours de cadres.

DPS I: 1 Soirée

Thème: Formation SIT et présentation du SSO

DPS 2: 1 cours de cadres et 3 soirées de formation
Thème: Introduction du nouveau règlement

DPS 3: 1 cours de cadres et 3 soirées de formation
Thème: Engagement sur toiture avec sacs antichute
1 matinée pour l'introduction de ce domaine

DPS 4: 1 cours de cadres et 3 soirées
Thème: Moyens de pompage, mises à terre et ventilation



DPS 5: 1 cours de cadres et 1 matinée de formation
Thème: Exercice d'engagement feu et chimique à l'Agroscope de Changins

DPS 6: 1 matinée de formation
Thème: Joutes des groupes d'alarme

DPS 7: 1 cours de cadres et 3 soirées de formation
Thème: Nouveau manuel d'intervention ABC

DPS 8: 1 cours de cadres et 3 soirées de formation
Thème: Exercice d'engagement pionnier de nuit et l'étagage

Formation des cadres:

SOFI : 1 cours de cadres et 2 soirées de formation
Thème : Introduction du nouveau règlement de base

OFI : 1 cours de cadres et 2 soirées de formation
Thème : Introduction du nouveau règlement de base, travail du CADAC

OF2: 1 soirée de formation
OFSI: visite des installations gare souterraine du NSTCM et leurs nouvelles rames

Formation des chauffeurs et pilotes:

Cette année les chauffeurs poids lourds et nacelliers ont été mis à contribution afin de maîtriser la nouvelle échelle Zorba III. Cette formation concentrée sur les mois d'été a mobilisé 6 formateurs échelle. Chaque chauffeur a effectué 4 modules de formation. Ce sont 500 heures de formation dévolues à cet engin.

CHLEI : 2 soirées de formation
Thème : Gymkhana manœuvres et attelage

CHPLI : 2 demi-journées
Thème : Conduite des véhicules lourds sur neige rte de la Dôle à Chésereux

CHPL : Introduction nouvelle échelle
Thème : 4 modules de formation

BATEAU : 1 matinée
Thème : Nouvelle remorque Boston
Travail compas et cartes



Exercices DAP section Nyon :

La section DAP de Nyon a effectué 17 heures de formation sur les domaines de base qui lui sont confiés. En collaboration avec la gendarmerie vaudoise, elle a participé à une formation de régulation du trafic afin d'être à même d'effectuer des missions de circulation sur intervention.

DAP1: I cours de cadres et I soirée de formation

Thème : Introduction du nouveau règlement

DAP2: I cours de cadres et I soirée de formation

Thème: Motopompes en aspiration, et motopompes en transformation de pression

DAP3: I cours de cadres et I soirée de formation

Thème: Echelles et ceintures de maintien

DAP 4: I cours de cadres et I soirée de formation

Thème: Matériel inondation, éclairage et génératrices



Ecole de formation 2 section Nyon

L'école de formation 2 constitue, pour le site de Nyon, une 2^{ème} année de formation obligatoire pour tous les sapeurs ayant effectué l'école de formation 1. Elle permet aux nouveaux de se former dans les domaines propres au Centre régional de Nyon. En 16 heures, ces membres du DAP reçoivent une formation de base dans les domaines du DCH, chimique, désincarcération et ventilation.

EF2-1: I matinée de formation

Thème: Règles et dangers de la désincarcération, connaissance du véhicule pionnier, exercice de désincarcération de base, ouverture de portes et dépavillonnage

EF2-2: I soirée de formation

Thème: Connaissance des produits absorbants hydrocarbures sur route et eau, barrages hydrocarbures sur rivière, moyens d'obturation, barrage lac, mise en place avec bateau

EF2-3: I soirée de formation

Thème: Théorie sur la ventilation opérationnelle, connaissance du matériel de ventilation, mise en application, ventilation cage d'escalier

EF2-4: I soirée de formation

Thème: Théorie sur les interventions chimiques de base, connaissance des symboles de danger, identification des produits, connaissance des appareils de mesure chimique

9.1.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1^{er} août : la garde du 1^{er} Août a été assurée par une permanence élargie présente en caserne durant toute la soirée et par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes de Duillier, Prangins, Grens et Nyon, assurant ainsi une présence directe auprès de la population.



Manifestations privées

Paléo : La 40^{ème} édition du PALEO FESTIVAL a débuté le samedi 18 juillet par une fête en ville de Nyon avec défilé et feu d'artifice.

Le festival a ensuite débuté le lundi 20 pour se terminer le dimanche 26 juillet, soit une soirée complète supplémentaire.

Un dispositif fortement renforcé a dû être mis en place pour le feu d'artifice du dimanche soir, ceci lié au plan canicule décidé par le Conseil d'Etat. Ce sont ainsi 56 personnes et 6 véhicules tonne-pompe avec plus de 23'500 litres d'eau embarquée qui ont été mobilisés à cette occasion.

Cette prestation reste la plus importante de notre service et représente 2083 heures assurées par 107 personnes. Ceci concerne aussi bien la garde feu, la mise en place et le repli du matériel, ainsi que la gestion administrative.

Merci à nos collègues du SDIS Terre-Sainte, du SDIS Gland-Serine et aux intervenants des sites opérationnels de Genolier, St-Cergue et Bonmont pour leur précieuse collaboration en cette période de vacances.

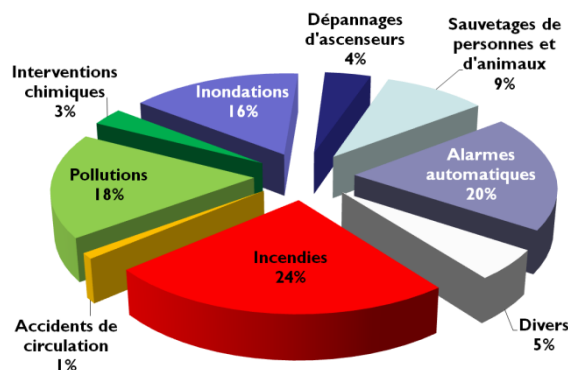
Caribana festival : Le site de Nyon a assuré des prestations à Crans-près-Céligny, ceci sous la forme de mise en place de matériel sur les sites, de séances de coordinations journalières, mais sans personnel sur le terrain.

Fly-Inn : cette année, nous avons également assuré la sécurité feu lors du meeting sur l'aérodrome de Prangins.

9.1.6 Interventions et faits marquants

En 2015 les groupes du DPS de l'OI Nyon sont intervenus à 404 reprises, réparties comme suit :

Feux	99
Sauvetages	55
Désincarcérations	4
Inondations	63
Pollutions	71
Chimiques	12
Alarmes automatiques	79
Interventions diverses	21



66% de ces alarmes ont eu lieu le jour, 34% la nuit et 26% durant le week-end.

Faits marquants:

- Feu d'un transformateur à Nyon le 11 janvier
- Feu d'un moteur de ventilation dans un immeuble à Nyon le 15 janvier
- Fuite de chlore à Crans-Céligny le 9 février
- Feu de transformateur à Prangins le 11 février
- Pollution suite à l'incendie de 2 bateaux au port de Founex le 24 février
- Pollution au produit de traitement à Crans-Céligny le 20 mars
- Fuite de CO₂ à Nyon le 7 avril
- Renfort pour intervention chimique à Daillens du 26 au 30 avril
- Pollution suite à un bateau coulé à Gland le 5 mai
- Pollution entre Nyon et l'aire de repos de St-Prex sur l'AR A1 le 17 mai



- Feu de toiture d'un immeuble à Rolle le 2 juin
- Accident de personne sur un chantier à Arzier-le Muids le 3 juin
- Accident de personne sur un chantier à Nyon le 13 juillet
- Feu d'arbre avec un nid de frelons le 7 août à Trélex
- Multiples inondations à Nyon, Prangins, Duillier le 13 août
- Feu de cuisine à Nyon le 31 août
- Feu de ferme à Begnins le 1er septembre
- Feu de toiture à Chésereux le 17 septembre
- Feu d'un véhicule dans un parking souterrain à Nyon le 28 octobre
- Feu dans un appartement à Nyon le 8 novembre
- Fuite de gaz à Divonne-les-Bains le 10 novembre
- Feu de hangar le 31 décembre à Allaman



9.1.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Oron le 2 mai 2015, les équipes du site de Nyon engagées ont obtenu les résultats suivants :

2^{ème} place, mention très bien, dans la catégorie Combiné ;

2^{ème} place, mention bien, dans la catégorie Tonne-pompe;

3^{ème} place dans la catégorie échelle remorquable ;

4^{ème} place dans la catégorie motopompe ;

Meilleure donnée d'ordres au combiné pour le cpl Yannick GRIVEL ;

Meilleure donnée d'ordres au Tonne-pompe pour le sgt Yvan JEANGUENAT.

9.1.8 Parole au chef de site (Maj. P-Yves Corthésy)

Si le SDIS Nyon-Dôle est intervenu (avec ses 4 sites opérationnels) à 470 reprises, le site de Nyon en a effectué 404. Avec son statut de centre régional, le site de Nyon doit assumer ses missions spécifiques tels les accidents de la route, les interventions de défense contre les hydrocarbures / chimique ou les renforts, avec des moyens lourds. Son secteur d'intervention ne se limite pas aux sept communes du site, ni aux dix-huit du SDIS mais bel et bien à un vaste secteur qui va au-delà du district.

Le nombre d'interventions mais également la diversité de celles-ci et surtout de la formation qui en découle, font du site de Nyon un organe d'intervention extrêmement exigeant pour son personnel. Les membres du DPS doivent investir un nombre d'heures démesuré à la cause du secours.

Heureusement, nous avons la chance d'avoir 4 sapeurs-pompiers permanents, et un 5^{ème} en cours d'engagement. Présents pendant la journée en caserne de Nyon, ils ont pris en charge 75 interventions mineures (du site de Nyon) de différents types, sans avoir eu besoin de mobiliser les groupes de miliciens.

Ceci représente le tiers des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers pour des petites missions et cela s'inscrit dans la clause de confiance éthique qui nous unit aux employeurs de nos intervenants: éviter de les alarmer en journée lorsque cela n'est pas nécessaire. La charge de travail des 4 permanents a, par contre, largement augmenté avec la régionalisation. Jusqu'à fin 2013, les 4 permanents géraient 120 sapeurs-pompiers, actuellement ils doivent en gérer 270. L'arrivée d'un 5^{ème} sapeur-pompier permanent nous permettra d'améliorer le fonctionnement du site de Nyon au niveau opérationnel, mais également du SDIS tout entier dans la gestion.

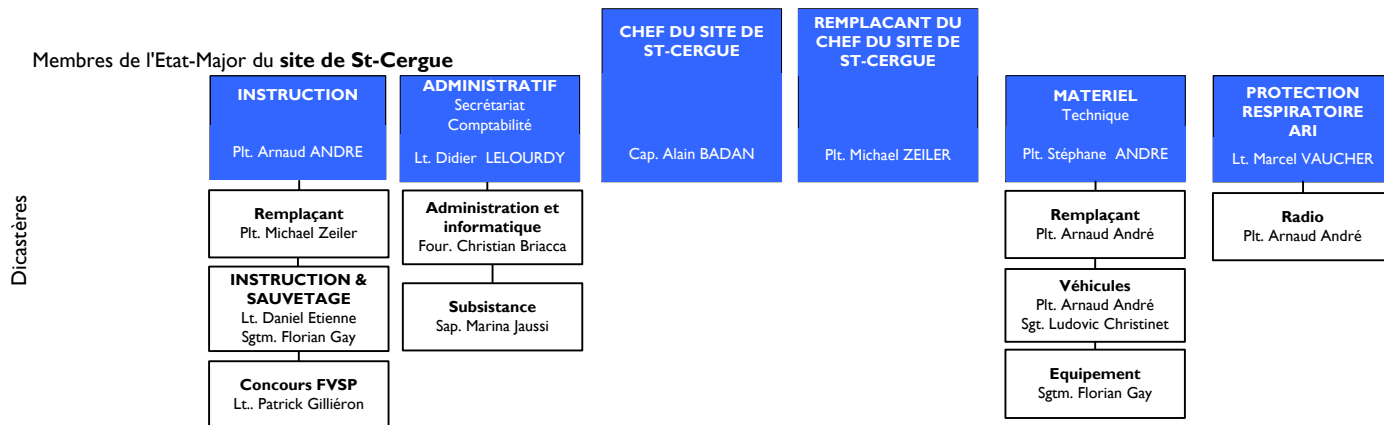
Point commun de tous sapeurs-pompiers, d'où qu'ils viennent ? C'est la passion ! Malgré les nombreux sacrifices que cela implique. Un énorme merci à eux.

9.2 Site de ST-CERGUE

9.2.1 Structure et classification

Le site est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de St-Cergue, Arzier-Le Muids et d'une section DAP Z en d'appui.

9.2.2 Organigramme et encadrement (au 01.01.2016)



9.2.3 Effectifs

Effectif au 1er janvier 2014 : 50

Effectif au 1er janvier 2015 : 47

Au 1^{er} janvier 2016, l'effectif se répartit de la façon suivante :

Officiers	: 8
Sous-officiers	: 10
Sapeurs	: 26
Recrues	: 3

Nous avons eu 6 démissions durant l'année.

9.2.4 Exercices et mandats

Selon les directives, les membres du DPS ont effectué 13 exercices pour un total de 33 heures/sapeur.

Les membres du DAP ont effectué 4 exercices pour un total de 12 heures/sapeur

Les cadres ont fait 6 exercices de cadres pour un total de 15 heures/sapeur

Les officiers ont fait 2 exercices de formation pour un total de 5 heures.

La totalité des heures pour les exercices DAP et DPS avec les cours de cadres est de 1383 heures.

Exercices du DPS:

13 exercices, 4 cours de cadres

Recyclages DPS :

DPSI : 1 exercice

Thème : Chantiers

Nouveau matériel et véhicule

But : Savoir reconnaître les types de gaz et la taille des bonbonnes

Caméra thermique

But : Rappel sur la prise en main des caméras thermiques



DPS2 : 1 exercice
Thème : Exercice sous forme d'intervention

DPS3 :
Thème : Connaissance d'objectifs particuliers

DPS4 : 1 exercice
Thème : Thème régional

DPS GR I & II : 2 exercices
Thèmes : EPI, travail avec cordes et assurages
DPS Spécial : 1 exercice (1/2 effectif DPS)
Thème : Exercice décentré de formation continue

Formation des cadres :

SOF1 : 1 cours de cadres
Thème : Nouveau règlement (base)

SOF2 : 1 cours de cadre
Thème : Nouveau règlement (avancé)

OF1 : 1 cours de cadre
Thème : Nouveau règlement (base)

OF2 : 1 cours de cadre
Thème : Nouveau règlement (application)

Formation des chauffeurs et pilotes :

CHI : 1 exercice
Thème : Inventaires, nettoyages et rétablissement des véhicules.

CH2 : 1 exercice
Thème : Conduite sur neige et glace, pose des chaînes, maîtrise du quad à chenilles

CHLD1 :
Thème : Roulages libres tout au long de l'année (connaissance du territoire)



Exercices DAP section St-Cergue :

DAPI : 1 exercice, 1 cours de cadres

Thème : Cours de cadres : Données d'ordres, formation de base selon nouveau règlement
Exercice : Chantiers à thèmes de base

DAP2 : 1 exercice, 1 cours de cadres

Thème : Cours de cadres : Compréhension du feu et moyens d'intervention
Exercice : Engagement

DAP3 : 1 exercice, 1 cours de cadres

Thème : Cours de cadres : Chantiers connaissance du nouveau règlement
Exercice : Maîtrise des moyens de base et engagements éclairs, repas de compagnie

DAP4 : 1 exercice

Thème : Connaissance des moyens et des missions du site

9.2.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1^{er} août : la garde du 1^{er} Août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes de 1^{er} Août à St-Cergue et à Arzier assurant ainsi une présence directe auprès de la population.

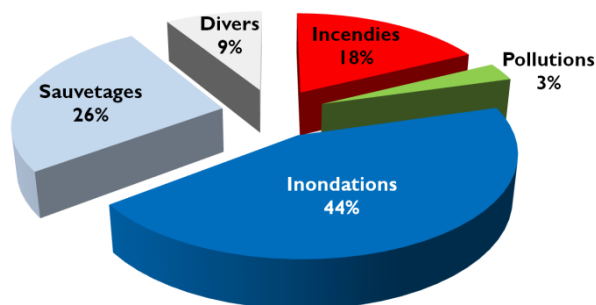
Manifestations privées :

Désalpe, le téléthon, les brûle-sapins, et le Retro-Moto.

9.2.6 Interventions et faits marquants

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, les groupes du DPS de l'OI St-Cergue sont intervenus à 34 reprises, réparties comme suit :

Inondations	15
Sauvetages	9
Interventions diverses	3
Alarmes automatiques	0
Pollution	1
Feux	6



80 % de ces alarmes ont eu lieu le jour, 20 % la nuit et 25 % durant le week-end.

Faits marquants : Retour à la « normale » du nombre d'interventions en 2015

9.2.7 Concours

Concours de la FVSP à Oron:

2^{ème} mention bien pour l'équipe échelle remorquable du site de St-Cergue

3^{ème} mention bien pour l'équipe TP avec Gland-Serine

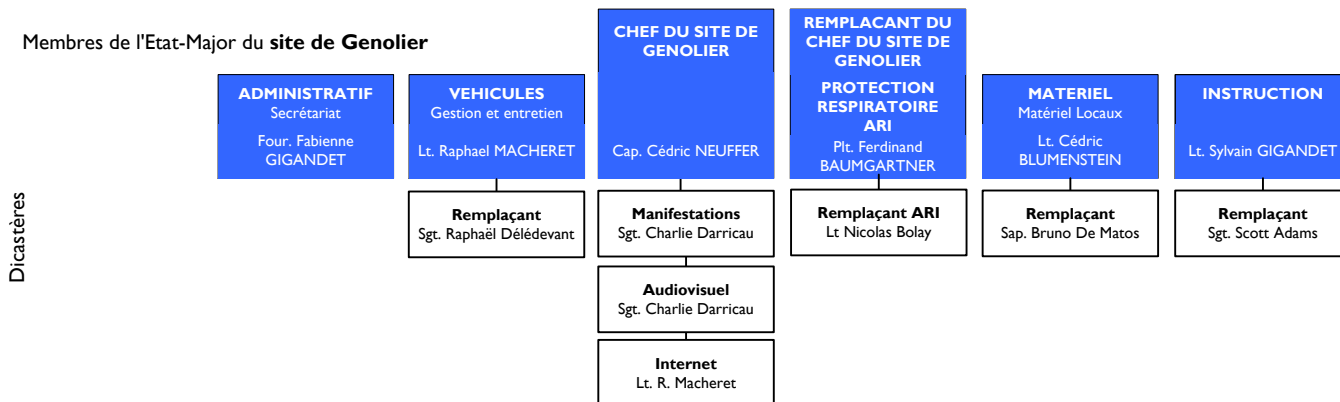


9.3 Site de GENOLIER

9.3.1 Structure et classification

Le site est formé d'une section DPS de catégorie A qui intervient sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex et d'une section DAP Z en appui.

9.3.2 Organigramme et encadrement (au 01.01.2016)



9.3.3 Effectifs

Effectif au 1^{er} janvier 2015 : 46 personnes

Effectif au 1^{er} janvier 2016 : 46 personnes

Au 1^{er} janvier 2016, l'effectif se répartit de la façon suivante :

Officiers : 6

Sous-officier : 11

Sapeurs : 25

Recrues : 4

Il y a eu 3 démissions durant l'année.

9.3.4 Exercices et mandats

Les membres du DPS et DAP ont effectué 5 exercices pour un total de 20 heures ; les cadres ont suivi 4 exercices de cadres pour un total de 12 heures.

La totalité des heures pour les exercices DAP et DPS avec les cours de cadres est de 763,5 heures.

TOUS (DPS et DAP)

Nouveau règlement, théorie, pratique échelle et motopompe.

Hydraulique-Sauvetage-Feux de cheminée.

Exercice d'intervention à Givrins.

Formation sanitaire.

Formation avec les moyens lourds du site de Nyon.

Cours de cadres

CC 1 nouveau règlement.

CC 2 Dangers électriques, panneaux solaires.

CC 3 Réseau d'eau, plaquettes BH et calcul de pression.

CC 4 visite de site station du montant à Genolier et bâtiment de la petite enfance à Trélex.



9.3.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1^{er} août : la garde du 1^{er} Août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes de 1^{er} Août sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex assurant ainsi une présence directe auprès de la population. 14 sapeurs engagés pour un total de 88,5 heures.

Manifestations privées

Le site de Genolier été engagé dans le cadre de manifestations privées avec le soutien de la commune de Genolier pour :

Le carnaval de Genolier au mois de mars, 18 sapeurs et 79,5 heures de travail.

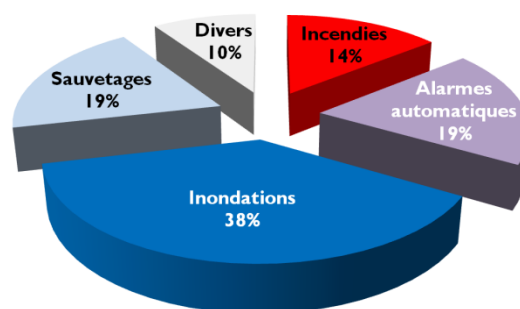
Le Rétro-Moto au mois de juin (montée de Trélex à St-Cergue par la Côte), 11 sapeurs engagés pour 32 heures de travail.

La brocante de Genolier au mois d'octobre, 21 sapeurs et 54 heures de travail.

9.3.6 Interventions et faits marquants

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, les groupes du DPS de l'OI Genolier sont intervenus à 21 reprises, réparties comme suit :

Inondations	8
Sauvetages de pers	4
Interventions diverses	2
Alarmes automatiques	4
Feux	3



15 de ces alarmes ont eu lieu le jour (72%), et 5 la nuit (28%).

Le site de Genolier est intervenu à 21 reprises. Soit 8 interventions de plus qu'en 2014. Si l'année 2013 était un record avec 39 interventions, l'année 2014 en constituait un également mais à la baisse cette fois, avec seulement 11 départs. Je peux donc parler d'un retour à la normale pour notre site tout en constatant une hausse des inondations.

9.3.7 Concours

Cette année, la 108^{ème} assemblée de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers a eu lieu début mai à Oron la Ville. Le site de Genolier a pris une très belle 3^{ème} place en combiné avec la mention bien.



9.3.8 Parole au chef de site (cap. Cédric Neuffer)

Impossible d'évoquer l'année 2015 sans parler de la caserne de Genolier. Après plusieurs années de discussions, elle est là ou partiellement là. Ouverture du chantier le 26 octobre 2015, pose du 1er élément préfabriqué le 26 novembre, bâtiment hors d'eau le 18 décembre. L'inauguration, ainsi que la remise des clés est prévue le 16 juin prochain. Le SDIS Nyon-dôle, particulièrement le site de Genolier, aura un outil de travail, fonctionnel, performant, répondant aux besoins de notre organe d'intervention et des missions attribuées. La quarantaine de sapeurs-pompiers et les 4 nouvelles recrues jouiront de locaux qui répondent aux normes d'aujourd'hui, avec des vestiaires et sanitaires pour les femmes et les hommes qui composent notre site. Des bureaux, une magnifique salle de théorie et une cafétéria, ainsi qu'un poste de commandement seront des garants autant pour la formation, que l'opérationnel.

De plus, au mois de septembre, elle accueillera le nouveau véhicule de transport de personnes et matériel attribué par l'ECA.

Le financement de cette nouvelle caserne est assuré par la commune de Genolier et par l'Etablissement Cantonal d'assurance, le loyer sera pris en charge par les 18 communes membres du SDIS Nyon-Dôle. Ce magnifique projet n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien des autorités de Genolier, Givrins et Trélex, de l'Etablissement Cantonal d'assurance, de l'Etat-Major du site de Genolier et de l'Etat-Major Régional. Un grand merci à vous tous.

Pour terminer, je tiens à remercier mes collègues de l'Etat-Major Régional pour tout le travail accompli cette année et vous tous, sapeurs du SDIS Nyon-Dôle, pour votre engagement, votre motivation et votre professionnalisme. Sans vous, rien ne serait possible.



9.4 Site de BONMONT

9.4.1 Structure et classification

Le site de Bonmont est composé d'une section DAP Y. La zone d'intervention de l'OI s'étend sur les territoires des communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chésereux, Gingins et La Rippe.

9.4.2 Organigramme et encadrement (au 01.01.2016)



9.4.3 Effectifs

Effectif au 1er janvier 2014 : 52 sapeurs

Effectif au 1er janvier 2015 : 47 sapeurs

Au 1er Janvier 2016, l'effectif se répartit de la façon suivante :

Officiers	:	7
Sous-officiers	:	6
Sapeurs	:	28
Recrues	:	3

Nous avons eu 8 démissions durant l'année.

9.4.4 Exercices et mandats

Selon les directives de l'Etat-Major de site, nous avons organisé 5 exercices pour le DAP durant l'année 2015. Les exercices ont porté, en plus de l'application du nouveau règlement, sur les moyens d'extinction à disposition. Connaître et maîtriser le matériel à disposition en caserne, mais également le matériel pouvant venir en renfort de Nyon ont été notre axe de formation.

Une visite de la caserne de Nyon a permis à tous de se familiariser avec ces nouveaux moyens pour nous. En fin d'année un exercice avec une simulation d'intervention « grandeur nature » a été mis sur pied. Grâce à la fusion, nous avons pu bénéficier de la venue du tonne-pompe de Nyon.

La formation interne a représenté un total de 399 heures. 11 sapeurs du DAP ont effectué globalement 21 cours ECA représentant 168 heures.

La totalité des heures de formation (exercices DAP, cours de cadres et cours ECA) est de 567 heures.



Depuis le 1er janvier 2014, nous avons mis en place une formation sur les véhicules et roulage. Un tournus sur l'année a été instauré. Cela a représenté 28 heures de roulage durant l'année.

9.4.5 Manifestations

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes :

Manifestations communales :

Manifestations du 1^{er} août : la garde du 1^{er} Août a été assurée par des équipes qui se sont rendues sur les sites des feux des communes de Borex, La Rippe et Gingins assurant ainsi une présence directe auprès de la population, pour un total de 75 heures.

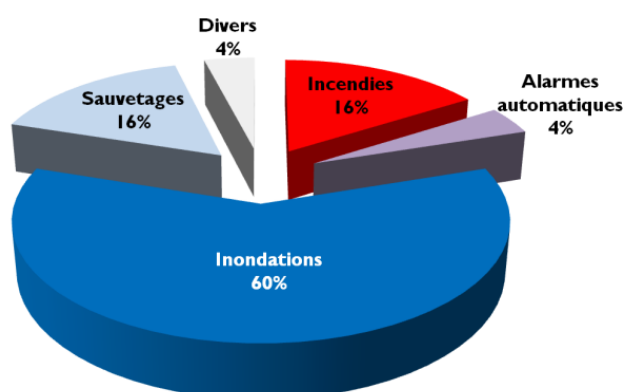
Manifestations privées

Le site de Bonmont été engagé dans :
Le Troc de printemps et d'automne à Chésereux
Fête des enfants de la société de développement de Chésereux
Le Jazz traditionnel à Chésereux
Course de vélo de la Barillette
Abbaye de Bonmont

9.4.6 Interventions et faits marquants

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, les groupes du DAP de l'OI Bonmont sont intervenus à 25 reprises, réparties comme suit:

Inondations	15
Incendies	4
Aide au portage	2
Sauvetage d'animaux	1
Technique	1
Dépannage d'ascenseur	1
Alarmes automatiques	1



15 de ces alarmes ont eu lieu le jour, 10 la nuit.
Les 25 alarmes ont mobilisé 181 sapeurs pour un total de 293 heures.

9.4.7 Concours

Concours de la FVSP à Oron la Ville : 1^{er}, mention bien pour l'équipe motopompe du site de Bonmont.



10. LISTE DES ABRÉVIATIONS

ARI	Appareil Respiratoire Isolant
AS	Ambulances Services Nyon
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CODIR	Comité de Direction
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'Appui
DCH	Défense des Chimiques et des Hydrocarbures
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement de Premier Secours
DSI	Division de Secours et d'Incendie de la ville de Lausanne
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EFI	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers 1 ^{ère} année (SDIS Nyon-Dôle, Terre-Sainte et Gland la Serine)
EMR	Etat-Major Régional
EM	Etat-Major de site
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PCi	Protection Civile
PNR	Police Nyon Région
PROV	Protection Respiratoire Ouest Vaudois
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicopté
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SAMA	Samaritains
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement cantonal
SIN	Service Industriel de Nyon
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
TP	Tonne-Pompe



IMPRESSUM

Date : Février 2016

Editeur : SDIS Nyon-Dôle

Photographies : Groupe audiovisuel SDIS Nyon-Dôle

Impression : Appi à Gland

Graphisme couverture : Fabrice Nassisi



SDIS
Nyon-Dôle



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS



www.sdis-nyon-dole.ch